



Conseil économique et social

Distr. limitée
3 octobre 2007
Français
Original : anglais

Reprise de la session de fond de 2007

New York, 4 octobre 2007

Point 13 i) de l'ordre du jour

Questions relatives à l'économie et à l'environnement : Forum des Nations Unies sur les forêts

Pakistan* : projet de décision

Appui au Bureau du Forum des Nations Unies sur les forêts pour la préparation des futures sessions du Forum

Le Conseil économique et social,

Prenant acte des décisions adoptées par le Forum des Nations Unies sur les forêts à sa septième session sur les questions relatives à ses travaux intersessions¹,

1. *Décide* que, afin que les membres du Bureau puissent exercer leurs fonctions avec efficacité, il faudrait envisager de fournir un appui financier, couvrant les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance, aux membres du Bureau provenant de pays en développement et de pays en transition, par le biais de contributions extrabudgétaires désignées au Fonds d'affectation spéciale du Forum des Nations Unies sur les forêts;

2. *Décide également* que l'appui financier qui serait fourni aux membres du Bureau en provenance de pays en développement et de pays en transition devrait couvrir la participation annuelle à l'une au moins des réunions du Bureau qui doivent se tenir à New York ou ailleurs;

3. *Invite* les gouvernements donateurs, les institutions et autres organisations à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale du Forum des Nations Unies sur les forêts.

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui appartiennent au Groupe des 77 et de la Chine.

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2007, Supplément n° 22 (E/2007/42)*, chap. I.C, résolution 7/1, annexe, sect. B.

